

Systèmes herbagers et produits sous signes de qualité.

III- Viande bovine à l'herbe : quels débouchés pour les bœufs français ?

G. Cotto

La production de bœufs, en déclin marqué depuis 10 ans, fait actuellement l'objet d'un regain d'intérêt de la part de certains éleveurs, pour des raisons de simplicité de travail et d'équilibre de système. Des débouchés existent mais la place du bœuf dans la production de viande dépend aussi de la répartition des aides de la P.A.C. (aides à l'animal, à l'hectare, combinaison des deux...).

RÉSUMÉ

La production de viande à l'herbe (vaches allaitantes, génisses de race à viande et bœufs) représente 40% de la production totale de viande bovine, et le bœuf à peine 10%. La production de bœufs, qui s'est effondrée depuis 1983, résiste dans les exploitations laitières des zones herbagères dotées d'importantes surfaces en prairies. Le produit est apprécié par les opérateurs, en particulier les bœufs normands et croisés. Mais tant que la répartition des aides aux surfaces fourragères et aux animaux qui les valorisent ne sera pas modifiée, la place du bœuf sur le marché français restera limitée. En outre, le bœuf irlandais reste potentiellement un concurrent de taille.

MOTS CLÉS

Bovin, bovin de boucherie, France, évolution, production de viande, qualité des produits.

KEY-WORDS

Beef cattle, beef production, cattle, change in time, France, product quality.

AUTEUR

Institut de l'élevage, Département Economie des Filières et de l'Exploitation, 149, rue de Bercy, F-75595 Paris cedex 12.

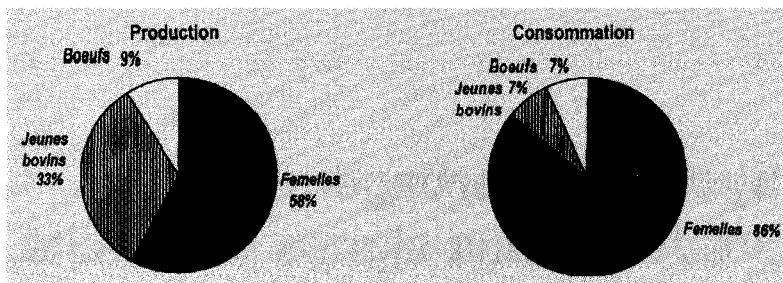


FIGURE 1 : Offre et demande française de viande bovine en 1996.

FIGURE 1 : Supply and demand of beef in France in 1996.

1. Caractéristiques de l'offre de viande bovine et de la consommation en France

La France produit plus de viande bovine qu'elle n'en consomme (1 500 000 tonnes contre environ 1 250 000 tonnes, soit un excédent de 20% en 1996). Par ailleurs, la structure de la consommation est sensiblement différente de celle de la production (figure 1). Les femelles représentent près de 60% de la production et 86% de la consommation. En revanche, les jeunes bovins représentent le tiers de la production mais seulement 7% de la consommation.

Ainsi, en 1996, pour satisfaire ses besoins, la France a importé 20% de sa consommation, en majorité de la vache. D'autre part, elle a exporté plus du quart de sa production, principalement du jeune bovin.

La production de "viande bovine à l'herbe" représente 40% de la production totale (tableau 1). Il s'agit des vaches allaitantes, des génisses de race à viande et des bœufs, laitiers et de race à viande.

L'évolution de l'offre depuis 15 ans a été influencée par de nombreux facteurs, principalement les quotas laitiers en 1983 et la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) en 1992, avec son cortège de primes.

De 1983 à 1996, le troupeau allaitant a gagné 1,3 million de têtes, tandis que le troupeau laitier en perdait le double. Si la baisse du nombre total de vaches a été forte jusqu'en 1992, il y a eu ensuite une stabilisation du troupeau de souche due à un ralentissement de la baisse des effectifs de vaches laitières et à une poursuite de la capitalisation en vaches allaitantes.

Viande bovine à l'herbe	
Vaches allaitantes	320
Génisses de races à viande	140
Boeufs (races laitières et à viande)	140
Total	600
Vaches de réforme et génisses laitières	400
Jeunes bovins	500
Total de la production de viande bovine	1 500

TABLEAU 1 : Production française de viande bovine (en 1 000 t ; estimation Département Economie des Filières de l'Institut de l'Elevage).

TABLE 1 : Beef production in France (1 000 t ; estimation by Département Economie des Filières de l'Institut de l'Elevage).

La production de jeunes bovins s'est considérablement développée, passant de 800 000 têtes en 1983 à 1 200 000 en 1992 et 1 250 000 en 1996. Les exportations de brouarders vivants vers l'Italie et l'Espagne ont doublé dans le même temps, passant de 540 000 en 1983 à 1 220 000 en 1996.

2. Un effondrement de la production de bœufs depuis 15 ans

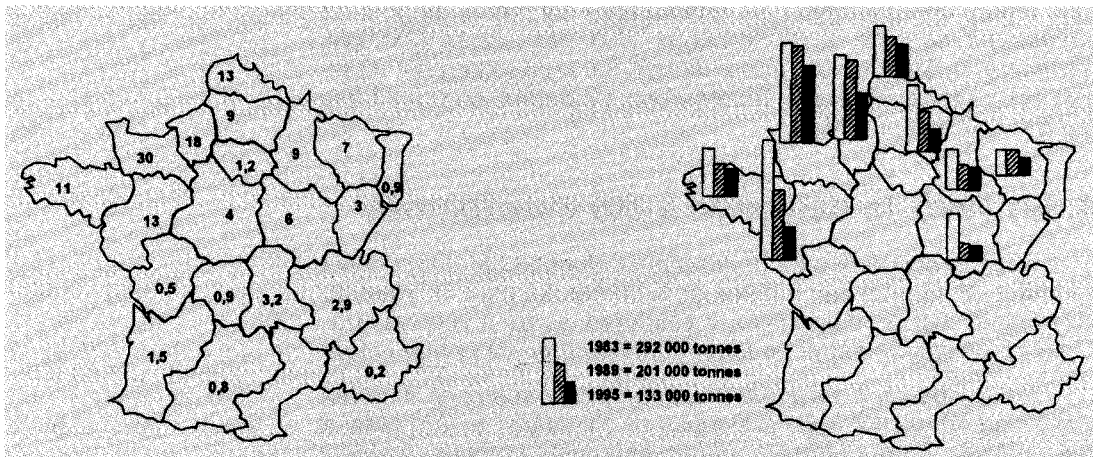
Dans le même temps, les abattages de bœufs se sont effondrés. De 770 000 têtes en 1983, ils sont passés à 450 000 en 1992, puis 310 000 en 1994, au plus creux. Depuis, on assiste à un léger redressement : 330 000 en 1995 et 340 000 en 1996. Mais cela ne représente plus que 9% de la production de gros bovins.

Les causes de cet effondrement sont connues. Dans les régions de l'Ouest en particulier, le bœuf a eu une image vieillotte, par rapport aux élevages intensifs dynamiques de jeunes bovins, sous l'égide des groupements de producteurs. Dans la zone Charolaise, face à la demande italienne de brouarders, les éleveurs ont progressivement raccourci le cycle d'engraissement, passant du bœuf au taurillon maigre de 18 mois, ou au brouard. Partout, le retournement des surfaces en herbe, avec dans certains cas drainage pour implanter des céréales, s'est développé. Ensuite, pour la valorisation des surfaces en herbe, la vache allaitante a été une sérieuse concurrente.

FIGURE 2 : Production de bœufs par région en 1995 et évolution entre 1983 et 1995 (production d'animaux finis corrigés par l'évolution nationale des abattages, en 1 000 t).

FIGURE 2 : Beef amount production by region in 1995 and changes between 1983 and 1995 (finished animals, adjusted by national trend in slaughtering, 1 000 t).

La principale région productrice de bœufs reste la Basse-Normandie (figure 2), suivie par la Haute-Normandie. Ensuite viennent les Pays-de-la-Loire et le Nord - Pas-de-Calais, puis la Bretagne. Suivent enfin la Picardie et Champagne-Ardenne, puis la Lorraine et la Bourgogne. Cette production résiste dans les exploitations laitières des zones herbagères, dotées d'importantes surfaces en prairies, pour des raisons liées essentiellement à la simplicité du travail et à l'équilibre du système.



Les évolutions de production⁽¹⁾ sur les 6 dernières années ont été très variables selon les régions : très fortes baisses, de l'ordre de 45-50% en Pays-de-la-Loire, Haute-Normandie et Picardie ; moins fortes en Lorraine (30%), de l'ordre de 20% en Basse-Normandie, en Bretagne et Nord - Pas-de-Calais, plus faibles (7%) en Champagne-Ardenne. En fait, le bœuf s'est stabilisé ou s'est redéveloppé avec l'agrandissement des structures, en particulier laitières, des zones herbagères comme la Thiérache, le Boulonnais, l'Ardenne, certaines régions de Lorraine, de Normandie, de Bretagne.

Les éleveurs de bœufs sont maintenant au nombre de 25 000 (sur 270 000 éleveurs au total) : 13 000 laitiers spécialisés, 7 000 laitiers avec vaches allaitantes, 4 000 éleveurs de vaches allaitantes et 2 000 engraisseurs.

3. Un regain d'intérêt pour le bœuf depuis 2 ans

Ce regain d'intérêt est conforté par le fait que le bœuf ne demande pas ou peu d'investissement en bâtiments et qu'il est peu exigeant en main-d'œuvre, car il est conduit avec les génisses sur l'essentiel de la phase d'élevage. Il valorise l'herbe des surfaces libérées par les vaches laitières : parcelles éloignées, en pente, trop humides. En outre, le renforcement des aides au bœuf en 1997 (1 437 F) par rapport au jeune bovin (892 F) contribue à augmenter son intérêt, mais le prix de la viande de bœuf reste peu différent de celui de la vache de réforme.

C'est pour toutes ces raisons que le Département Economie de l'Institut de l'Elevage a mené une étude sur les débouchés actuels de la production de bœuf et leur évolution possible, dans le cadre d'une réflexion sur l'évolution des aides de la PAC en 1998 (aides à l'animal, aides à l'hectare, ou combinaison des deux). En outre, la prime à l'herbe, mesure française décidée jusqu'en octobre 1997, devrait être revalorisée.

Cette étude, menée auprès d'opérateurs de la filière, abatteurs, distributeurs, groupements de producteurs, a été menée dans le contexte très particulier de l'année 1996, celui du séisme de l'Encéphalite Spongiforme Bovine (BSE). La demande de viande bovine s'est repliée sur l'Hexagone, les importations ont baissé de 30%. Le phénomène de repli a été identique chez nos clients (Portugal, Allemagne, Italie), avec une baisse de 16% des exportations françaises vers ces pays. Le stockage à l'intervention a concerné un jeune bovin sur 5 et un bœuf sur 10.

4. En 1996, la demande a été chamboulée

Ainsi, la demande a été profondément chamboulée, exigeant des garanties de sécurité sur l'origine de la viande. La mise en place du logo Viande Bovine Française a répondu en partie à cette attente. L'accord interprofessionnel de février 1997 rend un étiquetage obliga-

(1) La production d'animaux finis, estimée par les experts au niveau départemental, conduit à des surestimations par rapport au total national des abattages. Aussi a-t-elle été corrigée en tenant compte de l'évolution nationale des abattages.

toire à partir du 1^{er} juin 1997 (mais la date de prise d'effet a été reportée au 1^{er} octobre 1997), indiquant l'origine de l'animal et son type (jeune bovin, génisse, jeune vache, vache adulte (+ de 5 ans), bœuf). En outre, il devra être indiqué s'il s'agit de race à viande, mixte ou laitière. Une démarche de traçabilité totale est entamée avec Critères Qualité Contrôlés (CQC).

Cette perspective influence déjà la grande distribution, qui tend à demander moins de vaches laitières, en raison de leur image médiatique liée aux farines animales, animaux présentés comme "usés", "épuisés"... à l'exception des vaches laitières Normandes, Montbéliardes ou Abondance qui sont recherchées, en particulier par Carrefour.

La grande distribution demande donc davantage de races à viande, surtout Charolaise en raison de sa notoriété, ou Limousine, dans le cadre ou non de Bœuf Verte Prairie (pour les grandes et moyennes surfaces) ou du Bœuf de Tradition Bouchère (pour les bouchers détaillants).

D'autres jouent la carte terroir, comme avec le Bœuf du Pays Normand, Lorraine Qualité Viande, etc. Les étapes suivantes de la demande de qualité concerneront probablement la "naturalité" du produit, la certification d'élevage, avec des enregistrements de l'alimentation, des médicaments. Le bien être de l'animal et le caractère non polluant de l'élevage pourront être pris en compte également par le consommateur.

5. Les démarches de qualité

Que représentent actuellement les démarches de qualité ? Les viandes vendues sous logo Viande Bovine Française représentent plus de la moitié de la consommation. En revanche, le Bœuf Verte Prairie vendu en grandes et moyennes surfaces est estimé à seulement 15 000 t et le Bœuf de Tradition Bouchère, chez les bouchers détaillants, 40 000 t. Ces deux marques interprofessionnelles correspondent exclusivement à des races à viande. Elles sont en cours de certification. D'autres marques le sont également, par exemple : Bœuf du Pays Normand, Viande Limousine Tradition, etc.

Les viandes actuellement en Certification de Conformité du Produit "pèsent" 28 000 t. Elles seules à terme donneront droit au logo CQC. Le Label Rouge et les labels régionaux représentent 15 000 t. Au total, en mars 1997, environ 100 000 t sont en viande dite "de qualité".

6. La production actuelle de bœufs en France

La particularité du bœuf c'est d'être, encore plus que le jeune bovin, un produit qui est "trié" grâce à l'intervention ou à la vente sur un pays tiers. En 1991 et 1992, 27% de la production de bœufs étaient livrés chaque année à l'intervention, soit près de 50 000 t. En 1993, 1994 et 1995, il n'y a pas eu d'intervention, mais des exportations de

20 à 30 000 t sur des pays tiers. En 1996, 13 000 t ont été livrées à l'intervention, avec une poursuite des exportations hors Union Européenne.

La production de bœufs est composée principalement (70%) d'animaux d'origine laitière : 40% de bœufs Normand, 15% de croisés laitiers, comme les croisés Normand x Charolais, et 15% de Holstein. 30% des bœufs environ sont d'origine allaitante : 18% de croisés, 12% de Charolais et autres races à viande pures.

7. Les débouchés des différents bœufs produits en France : ce que recherchent les opérateurs de la filière

Les bœufs Charolais d'excellente conformation U sont trop chers pour la majorité des distributeurs : c'est un créneau étroit. Les bœufs R peuvent avoir un débouché en complément de la fourniture de vaches allaitantes à certains moments de l'année. Certains recherchent des bons bœufs croisés, U-, R+, de 430 à 450 kg de carcasse, avec un état d'engraissement 3 : ce sont en particulier les chaînes de supermarchés (et non pas les hyper) ou des supérettes généralement équipées d'un rayon à la coupe... ou parfois d'un rayon en libre service ("linéaire libre service"). D'autres recherchent dans la gamme O+, R-, jusqu'à éventuellement R= pour certains, dans les bons bœufs Normand et les croisés moyens. Ils demandent des bœufs de 30 à 36 mois, de 370 à 400 kg maximum, d'état d'engraissement 3. Ces animaux là sont vendus en linéaires libre service, où des arrières de 85-90 kg sont de plus en plus recherchés. Ensuite, dans la gamme des Holstein (O- et P), les avis des opérateurs sont controversés. Certains estiment qu'ils souffrent actuellement d'une trop grande hétérogénéité (de 250 à 450 kg de carcasse). Plus réguliers, ils pourraient trouver un débouché en remplacement des réformes laitières.

8. Atouts et handicaps du bœuf français

Le bœuf présente un certain nombre d'atouts par rapport à la vache :

- une qualité régulière, en tendreté, si la durée de maturation est suffisante (10 jours sont nécessaires). Une bonne tenue, un bon profil musculaire, une bonne présentation de la carcasse ;
- une facilité plus grande de planification des ventes d'animaux ;
- une facilité de traçabilité, de certification d'alimentation ;
- les bœufs ont l'avantage d'être nés après juillet 1991, date après laquelle les abattoirs n'ont plus l'obligation de détruire l'ensemble des abats ;
- ils ont une image d'animaux produits à l'herbe.

En revanche, les bœufs présentent des points faibles par rapport à la vache :

- la saisonnalité actuelle de leurs ventes leur est reprochée par certains ;

- les bœufs U et R sont estimés trop chers par rapport aux vaches allaitantes disponibles sur le marché ;

- le rendement à la découpe serait inférieur de 2 points environ (davantage d'os et d'aponévroses), mais cela serait compensé pour certains par une meilleure valorisation des muscles de l'avant (boule de macreuse, dessus de palette, paleron, etc.) ;

- enfin, beaucoup sont encore jugés trop lourds et trop gras.

En outre, les bœufs irlandais sont des concurrents de taille. Pour l'instant temporairement en retrait, ceux qui arrivent sur le marché français, soigneusement triés à partir d'une production abondante, sont de bons produits. A la quasi-unanimité des opérateurs rencontrés, ce sont des produits compétitifs, homogènes, des animaux croisés Charolais x Hereford bien conformés, autour de 400 kg, vendus en quartiers arrière, désossés ou non, de tendreté supérieure à la moyenne, de couleur rouge cerise, avec une bonne couleur de gras (ni trop jaune ni trop blanc).

Conclusion

Le bœuf est un produit proche de la vache de réforme, contrairement au jeune bovin, donc parfaitement utilisable sur le marché français, mais à des prix peu différents de ceux des vaches. Le marché français, replié temporairement sur lui-même, sera un jour ou l'autre à nouveau soumis à la concurrence sérieuse des viandes d'outre-Manche, en particulier des bœufs irlandais. De fait, tant que la répartition des aides aux surfaces fourragères, herbe et maïs, et aux animaux qui les valorisent, ne sera pas modifiée, la place du bœuf français restera limitée.

Travail présenté aux Journées d'information de l'A.F.P.F.
"Des prairies plus pérennes, pour des produits de qualité
et l'entretien du territoire",
les 1^{er} et 2 avril 1997.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Chambres d'Agriculture de Champagne-Ardenne et d'Ile-de-France, Groupements de Producteurs, Institut de l'Elevage (1995) : *Bœufs et vaches de réforme : les clés de la réussite.*
- Chambres d'Agriculture de Lorraine, de Champagne-Ardenne et d'Alsace, CAIAC et Institut de l'Elevage (1996) : *Des élevages laitiers diversifiés avec des bœufs.*
- Chambres d'Agriculture de Nord-Picardie, de Haute-Normandie et Institut de l'Elevage (1996) : *Aide à la décision pour les producteurs de viande.*
- Chambres d'Agricultures de Bretagne et des Pays-de-la-Loire, Institut de l'Elevage (1997) : *Journée technique : Bœufs et génisses à l'herbe.*
- CIR Viande (1996) : *Enquête sur l'état d'engraissement des gros bovins en Basse-Normandie.*
- LIÉNARD, LHERM, BÉBIN (1996) : "Les exploitations d'élevage bovin allaitant en zones défavorisées", INRA Productions Animales, 9 (4), 273-284.

SUMMARY

Grassland systems and products with quality labels. III- Beef production on grass : what is the outlet for French beef cattle ?

Beef production on grass (by suckler cows, beef heifers, and bullocks) constitutes 40% of the total French beef production. Since 1983, the number of suckler cows has increased considerably, but bullock production collapsed by more than half. Beef production holds out in dairy regions, where there are large areas covered by grass, mainly because work is straightforward, and because the system is balanced. Beef is well appreciated on the market, especially from Normande and cross-bred animals ; this however is not reflected on any large price difference relatively to culled cows. Moreover, Irish beef is potentially a strong competitor. As long as there is no change in the distribution of subsidies to forage areas (maize and grass) and to the animals using these areas, beef will have only a limited place on the French market.